



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

THEAM Quant - Equity Europe Climate Care

Compartment de la SICAV Luxembourgeoise THEAM Quant

Overall
Morningstar
Rating™



Factsheet
Mars
2021



Communication à caractère promotionnel

Vue d'ensemble

Forme juridique	Compartment ("Fonds") THEAM QUANT, UCITS SICAV de droit Luxembourgeois conforme à la directive 2009/65/CE
Lancement	SICAV 20 nov. 2017
Gérant	Maxime Panel
Actif net total au 31 mars 2021 (mln EUR)	207,08
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Protection du capital	Pas de protection du capital
Indice de comparaison	Stoxx Europe 600 Net Return (SXXR Index)
Catégorie Morningstar	EAA Fund Sector Equity Ecology

Objectif d'investissement

Le compartiment THEAM Quant - Equity Europe Climate Care a pour objectif d'offrir une croissance du capital en s'exposant à la performance d'actions européennes respectant des normes ESG* élevées et soigneusement sélectionnées en fonction de leur empreinte carbone et de la robustesse de leur stratégie de transition énergétique.

Stratégie d'investissement

- Sélection des entreprises sur la base des normes ESG* et du score de la transition énergétique enregistré.
- Des contraintes de diversification du portefeuille en termes de : liquidité, poids et secteurs sont appliquées.
- Comparé au Portefeuille Benchmark, le portefeuille final, sous les contraintes citées plus haut, devrait avoir une Tracking Error ne dépassant pas 5 % p.a., une empreinte carbone réduite d'au moins 50% et le plus haut score de transition énergétique.

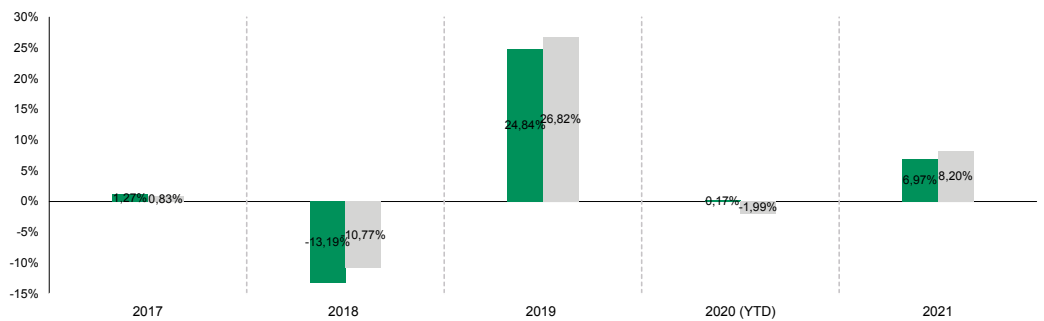
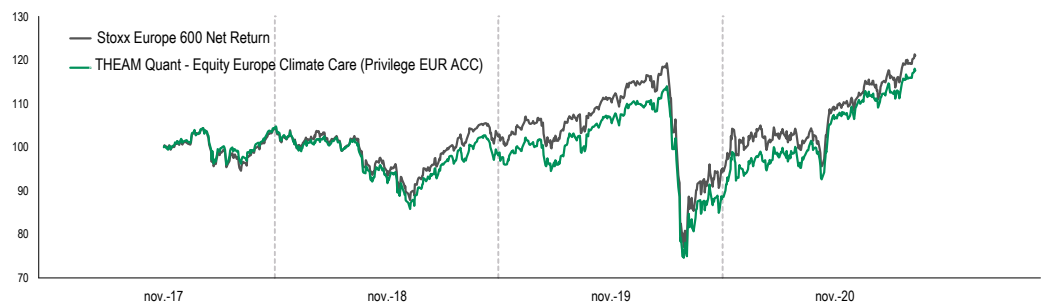
Informations sur la part - Privilège EUR ACC

Devise de référence (de la part)	EUR
VL (Privilège EUR ACC)	117,60
Type de part	Capitalisation
Code ISIN	LU1666267908
Code Bloomberg	TQEECPA LX
Cut-Off (CET)	J 12h00
Souscription initiale min.	1M€ / Ptf Mgr None
Frais de gestion	0,65%
Frais de fonctionnement réels	0,25%
Taxe d'abonnement	0,05%
Commission de surperformance	Aucun
Frais courants	0,95%
Passeport	Belgique, France, Allemagne, Italie, Suisse

Commentaire de gestion

Le marché est en progression depuis le début de l'année et a poursuivi sa croissance au mois de mars : +6,4%. L'indice, malgré une hausse, a légèrement sous-performé le benchmark de référence sur ce mois, ainsi que depuis le début d'année. La sous-performance de la stratégie s'explique par la sous-performance de la sélection d'actions au sein des secteurs Consommation Non Cyclique, Services aux collectivités et Technologie, ainsi qu'au sein des Large caps. De plus, les grands companies ont eu tendance à surperformer les petites et moyennes au cours du mois (MSCI Europe Large caps a surperformé MSCI Europe Mid and Small caps par respectivement 1,2% and 1,6%). La stratégie, qui favorise les mid et small caps, a donc pâti des surperformances des large et mega large caps. En revanche, la sélection au sein du secteur Consommation Cyclique a surperformé celle du benchmark, ce qui a été amplifié par la forte sur-pondération, avec par exemple Kingfisher (+20,3%) et Husqvarna B (+19,6%). Enfin, au sein du secteur Industrie, le choix d'actions a surperformé celui du benchmark, notamment grâce aux performances de KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL (+22,4%) and Royal Mail (+13,3%).

Analyses de Performances et de Risques (Part Privilège EUR ACC)



	Performance Cumulée				Annualisé			
	YTD		1 an		3 ans		Depuis le lancement	
	Fonds	Indice**	Fonds	Indice**	Fonds	Indice**	Fonds	Indice**
Performance	6,97%	8,20%	40,92%	36,95%	6,31%	7,76%	4,94%	5,84%
Volatilité Annualisée	12,38%	12,48%	19,08%	18,99%	18,64%	18,92%	18,05%	18,33%
Ratio de Sharpe	2,58	3,06	2,23	2,03	0,36	0,43	0,30	0,34
Baisse Maximale	-3,38%	-3,90%	-8,77%	-8,94%	-34,58%	-35,36%	-34,58%	-35,36%
Ratio d'information	-0,06		1,04		-0,01		-0,01	

Profil de Risque et de Rendement

Risque plus faible				Risque plus élevé		
revenus généralement plus faibles				revenus généralement plus élevés		
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque synthétique est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (7 représentant le niveau de risque le plus élevé). Le SRRI peut évoluer au cours du temps, nous vous invitons à consulter régulièrement le DICI.

Historique des performances mensuelles (Part Privilège EUR ACC)

	jan.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2021	-0,80%	1,89%	5,83%										
2020	-1,47%	-7,96%	-16,16%	7,83%	2,56%	2,49%	0,05%	3,51%	-0,43%	-5,08%	15,71%	2,63%	0,17%
2019	6,29%	3,97%	0,42%	4,87%	-6,19%	4,13%	-0,11%	-1,91%	4,84%	1,76%	2,45%	2,54%	24,84%
2018	1,59%	-3,41%	-1,54%	3,64%	0,07%	-1,39%	1,81%	-0,75%	0,00%	-6,57%	-0,77%	-6,22%	-13,19%
2017											0,25%	1,02%	1,27%

Les performances sont calculées coupons réinvestis (pour les parts distribuantes).

Pour information : le 31 octobre 2019, l'Indice de la Stratégie a été modifié, passant de BNP Paribas Equity Europe Climate Care NTR (code Bloomberg : BNPIECCE Index) à BNP Paribas Equity Climate Care Europe NTR (code Bloomberg : BNPIECCE Index). L'univers d'investissement contient des actions qui affichent une faible exposition aux activités gazières, pétrolières ou de charbonnage, et exclura celles qui sont impliquées dans des activités conflictuelles ou controversées. L'univers d'investissement est exclusivement composé d'entreprises ayant soit (i) déjà cessé ou bien (ii) sont en train de supprimer progressivement les pratiques qui sont largement reconnues comme non durables. Le Compartiment a obtenu le label Febelfin (Fédération Belge du secteur Financier) le 07/11/2019.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

THEAM Quant - Equity Europe Climate Care

Compartiment de la SICAV Luxembourgeoise THEAM Quant

Overall
Morningstar
Rating™
★

Factsheet
Mars
2021



Communication à caractère promotionnel

Statistiques

Portefeuille

Capitalisation Boursière	Poids
< 1Bn	0,84%
1-5Bn	4,85%
5-10Bn	24,80%
10-50Bn	47,38%
50-100Bn	11,28%
>100Bn	10,84%

Indicateurs fondamentaux du portefeuille

	Fonds	Indice*
Return on Equity :	9,8%	11,0%
Price/Earning Ratio:	18,5	17,2
12-month Earnings Growth:	18,4%	31,3%

Composants

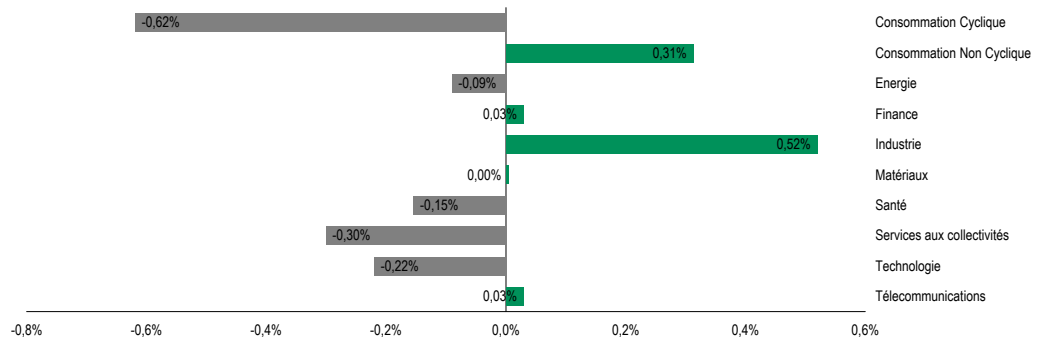
Top 10 des expositions actions du compartiment

	Société	Pays	Secteur	Poids en %
1	VESTAS WINDSYSTEMS	Danemark	Energie	1,15%
2	ASML HOLDING	Pays-Bas	Technologie	1,13%
3	SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY	Espagne	Energie	1,13%
4	SIGNIFY	Pays-Bas	Consommation Non Cyclique	1,12%
5	KINGFISHER	Royaume-Uni	Consommation Non Cyclique	1,11%
6	HUSQVARNA B	Suède	Consommation Non Cyclique	1,11%
7	GRIFOLS ORD CL A	Espagne	Santé	1,09%
8	STMICROELECTRONICS	France	Technologie	1,08%
9	SONOVA N	Suisse	Santé	1,07%
10	ORSTED	Danemark	Services aux collectivités	1,06%

Composition Sectorielle

	Poids	
Secteur	Fonds	Relatif à l'indice**
Consommation Cyclique	9,04%	-4,08%
Consommation Non Cyclique	16,72%	3,70%
Energie	3,12%	-1,98%
Finance	23,54%	5,39%
Industrie	13,90%	1,51%
Matériaux	10,77%	1,21%
Santé	9,45%	-3,49%
Services aux collectivités	3,05%	-1,07%
Technologie	7,33%	-1,69%
Télécommunications	3,08%	0,40%

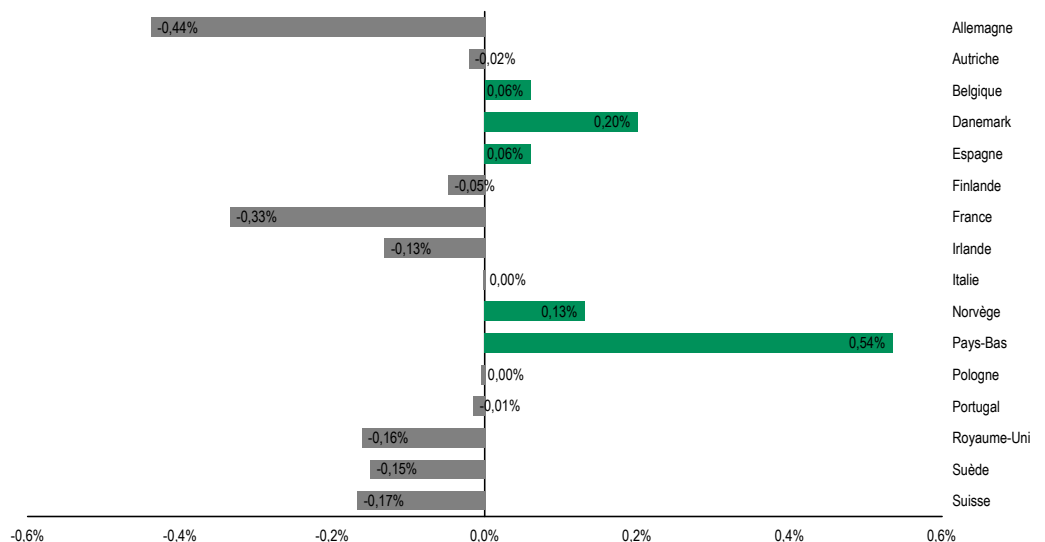
Contribution à la performance relative mensuelle



Composition du pays

	Poids	
Pays	Fonds	Relatif à l'indice**
Allemagne	12,31%	-3,03%
Autriche	0,00%	-0,37%
Belgique	1,06%	-0,48%
Danemark	6,79%	3,25%
Espagne	3,17%	-0,61%
Finlande	3,76%	2,00%
France	23,33%	5,79%
Irlande	0,11%	-1,11%
Italie	3,03%	-1,11%
Norvège	2,05%	1,83%
Pays-Bas	11,28%	3,69%
Pologne	0,00%	-0,34%
Portugal	1,02%	1,75%
Royaume-Uni	19,05%	-3,08%
Suède	4,93%	-1,19%
Suisse	8,10%	-6,00%

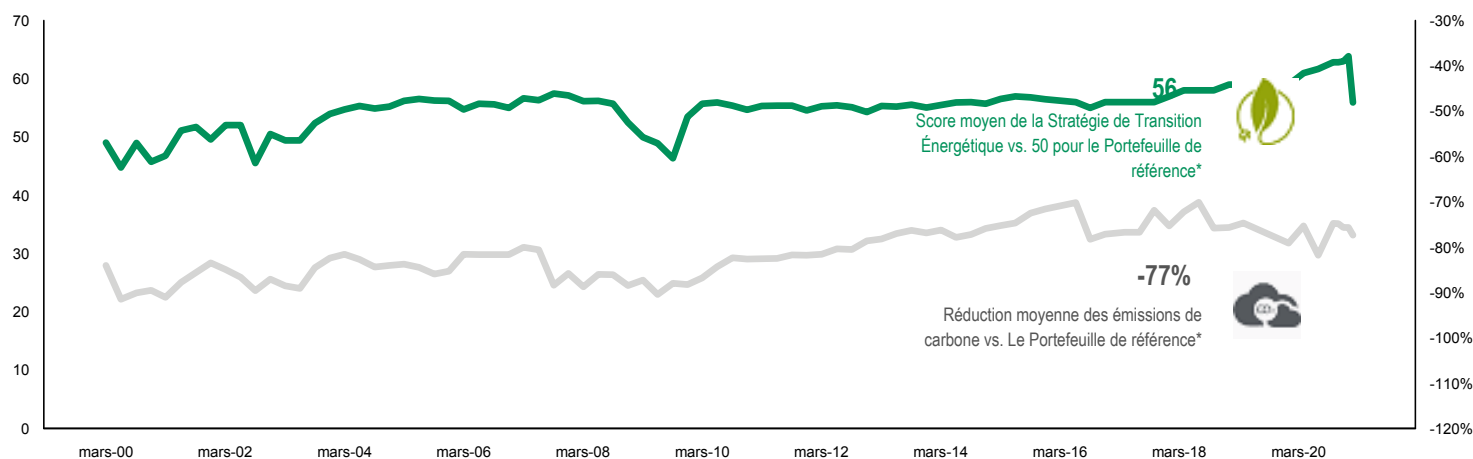
Contribution à la performance relative mensuelle



Rapport Extra-Financier
Informations détaillées sur l'impact

■ Le rapport mensuel « Carbon & Energy Transition » publié par Vigeo Eiris vous fournit des informations détaillées sur :
 (<https://equityclimatecare.bnpparibas.com>):

- ✓ L'empreinte carbone moyenne
- ✓ Le score moyen de la Stratégie de Transition Énergétique
- ✓ La répartition des investissements
- ✓ La répartition sectorielle
- ✓ Et un focus sur la Stratégie de Transition Énergétique des émetteurs les plus intensifs


Note de transition énergétique et réduction des émissions de carbone de la stratégie THEAM Quant – Equity Europe Climate Care*

Empreinte Carbone Pro Forma moyenne vs. Portefeuille de référence*

A - Modérées	Emissions inférieures à 100 000t CO2eq
B - Significatives	Emissions entre 100 000t et 1Mt CO2eq
C - Élevées	Emissions entre 1Mt et 10Mt CO2eq
D - Intense	Emissions supérieur à 10Mt CO2eq

► Stratégie THEAM Quant – Equity Europe Climate Care (C+)

► Portefeuille de référence (C-)

Score de la Stratégie de Transition Énergétique Pro Forma moyen vs. Portefeuille de référence

Avancée	Scores compris entre 65 et 100
Robuste	Scores compris entre 50 et 64
Amorcée	Scores compris entre 30 et 49
Limitée	Scores compris entre 0 et 29

◀ Stratégie THEAM Quant – Equity Europe Climate Care (56/100)

◀ Portefeuille de référence (51/100)

Risque

Risque de perte en capital: Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Les fonds décrits présentent un risque de perte en capital.

Risque de marché actions: Le Fonds est exposé synthétiquement au marché actions européennes. Le porteur est donc notamment exposé à la baisse de ce marché.

Risque de modèle: Le modèle déterminant l'allocation de la Stratégie repose sur une approche quantitative. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficient, rien ne garantissant que les indicateurs définis ne soient pertinents à l'avenir.

Risque de contrepartie: Ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.

Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme: En vue de réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré qui lui permettent de répliquer la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements ou même à une résiliation de l'instrument, qui pourrait influencer sur la VNI du Compartiment.

Risque lié à la prise en compte de critères ESG - L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du fonds/compartiment peut parfois être meilleure ou pire que la performance de fonds apparentés qui n'appliquent pas ces normes.

Risque lié à une allocation systématique intégrant des critères extra-financiers - Certaines stratégies systématiques utilisent des filtres extra-financiers et des mécanismes d'investissement appliqués lors de remaniements périodiques. Il n'y a aucune garantie qu'un tel filtre extra-financier ou mécanisme soit appliqué à tout moment. Par exemple, entre deux remaniements d'une stratégie donnée, si une entreprise est réputée ne plus remplir une contrainte ESG, elle ne peut être exclue qu'au prochain remaniement.

Commentaire sur les parts couvertes contre le risque de change:

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que des parts couvertes contre le risque de change ont été lancées ou sont en cours de lancement au sein du compartiment THEAM Quant - Equity Europe. Vous trouverez ci-dessous la liste des parts couvertes contre le risque de change au 31/03/2021. Une liste actualisée pourra vous être fournie sur demande adressée à l'adresse suivante: AM.MAQS.CIBSALESSUPPORT@bnpparibas.com

Part	Politique de distribution	ISIN
I GBP	H	ACC
		LU1353196949

Glossaire

Morningstar Secteur Actions Écologie - Le secteur Actions Écologie investit principalement dans les actions des entreprises dont les produits ou les services promeuvent activement un environnement plus propre. La plupart des fonds investissent dans plusieurs entreprises, dont les activités sont liées, entre autres, aux énergies alternatives, au contrôle de la pollution, au traitement de l'eau et à l'efficacité énergétique.

Valeur liquidative - la valeur de l'ensemble des actifs du fonds à un moment donné, divisée par le nombre d'actions ou de parts souscrites.

Historical tracking error - mesure de la volatilité de la différence de performance entre un fonds et son benchmark. Dans le cas gestion passive, la tracking error décrit la façon dont un fonds de la composition de son indice de référence. Dans le cas gestion active il de la différence entre la performance du gérant et celle de son benchmark.

Volatilité historique du portefeuille - La dispersion de la performance mensuelle réalisée du fonds autour de la performance mensuelle moyenne. Elle indique le niveau de volatilité de la performance du fonds dans le temps. Plus cet indicateur est élevé, plus le fonds est risqué comparé au benchmark.

UCITS V - L'UCITS ou Undertakings for Collective Investments in Transferable Securities (UCITS) est une directive européenne visant à harmoniser les marchés (passaport Européen). Cette dernière directive permet à une Société de Gestion de Portefeuille (SGP) de commercialiser un fonds dans un autre pays Européen grâce à une procédure de notification allégée.

Frais courants - Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos d'un OPCVM. Ce pourcentage peut donc varier d'un exercice à l'autre. Contrairement au TER, ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Avertissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.

Pour les fonds approuvés à la distribution au public en Suisse ou à partir de la Suisse, les prospectus, les documents d'information clés pour l'investisseur, les statuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse, BNP Paribas (Suisse) SA, 2, place de Hollande, CH-1204 Genève; le service de paiement en Suisse est assuré par BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich, Suisse.

BNPP ou ses affiliés peuvent être investis dans des parts du fonds pour diverses raisons. Ces raisons comprenant, de manière non-exhaustive, la facilitation des flux d'entrée et de sortie ainsi que le financement initial (seed) du fonds au début de sa croissance.

GURU® est une marque de BNP Paribas déposée en France.

Classement des étoiles Morningstar- © 2017 Morningstar, Inc Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document: (1) sont la propriété de Morningstar et / ou ses fournisseurs de données; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées, et (3) il n'existe aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou fiabilité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de données ne peuvent être tenus responsables des dommages ou des pertes découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le classement des étoiles Morningstar s'établit selon une échelle de 1 à 5, 5 correspondant à la notation maximum.

L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsma.be/fr/finance-durable.